

Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit:

Nom de produit : JACKODUR® Mousse de fixation  
Typee de produit REACH : Mélange

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

#### 1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes

polyuréthane

#### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucune utilisation déconseillée connue

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

#### Lieferant des Sicherheitsdatenblattes

JACKON Insulation GmbH  
Ritzlebener Straße 1  
D-39619 Arendsee  
Tel. +49 (0) 39036 / 960-0  
Fax +49 (0) 39036 / 960-290  
info@jackodur.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Tel. +49 (0) 39036 / 960-0 (Consultation téléphonique: anglais, français, allemand, néerlandais)

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange:

#### 2.1.1 Classification selon Règlement CE n° 1272/2008

Classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

Classe	Kategorie	Gefahrenhinweise
Aerosol	catégorie 1	H222: Aérosol extrêmement inflammable.
Aerosol	catégorie 1	H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Carc.	catégorie 2	H351: Susceptible de provoquer le cancer.
Acute Tox.	catégorie 4	H332: Nocif par inhalation..
STOT RE	catégorie 2	H373: Peut provoquer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
Eye Irrit.	catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation oculaire.
STOT SE	catégorie 3	H335: Peut irriter les voies respiratoires.
Skin Irrit.	catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Resp. Sens.	catégorie 1	H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Skin Sens.	catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

## 2.1.2 Classification selon Directive 67/548/CEE-1999/45/CE

Classé comme dangereux selon les critères des Directives 67/548/CEE et 1999/45/CE

Carc. Cat. 3; R40 - Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes

F+; R12 - Extrêmement inflammable.

Xn; R20 - 48/20 - Nocif par inhalation. Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

Xi; R36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R42/43 - Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau.

## 2.2 Éléments d'étiquetage:

Étiquetage selon Règlement CE n° 1272/2008 (CLP)

Établi selon les critères du Règlement (UE) n° 487/2013, 4e adaptation du Règlement (CE) n° 1272/2008



Contient: isocyanate de polyméthylène polyphényle.

Mention d'avertissement	Danger
<b>Phrases H</b>	
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H332	Nocif par inhalation.
H373	Peut provoquer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
H319	Provoque une sévère irritation oculaire.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

Mention d'avertissement	Danger
<b>Phrases P</b>	
P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P410 + P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122°F.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

### Informations supplémentaires

- Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit.
- Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.
- Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387).

# EG-FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

Étiquetage selon Directive 67/548/CEE-1999/45/CE (DSD/DPD)

## Étiquettes



Extrêmement inflammable



Nocif

Contient: isocyanate de polyméthylènepolyphényle.

Mention d'avertissement	Danger
<b>Phrases R</b>	
20	Nocif par inhalation
36 / 37 / 38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau
40	Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes
42/43	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau
48/20	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation

Mention d'avertissement	Danger
<b>Phrases S</b>	
02	Conserver hors de la portée des enfants
16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer
23	Ne pas respirer les aérosols
36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés
45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette)
51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées
(63)	((En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos)

## Recommandations supplémentaires

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant.

- Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit.
- Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.
- Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387).

## 2.3 Autres dangers:

### CLP

Peut s'enflammer en contact avec une étincelle

Gaz/vapeur se propage au ras du sol: risque d'inflammation

Aérosol peut exploser sous l'effet de la chaleur

Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

## DSD / DPD

Peut s'enflammer en contact avec une étincelle

Gaz/vapeur se propage au ras du sol: risque d'inflammation

Aérosol peut exploser sous l'effet de la chaleur

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances:

Ne s'applique pas

### 3.2 Mélanges:

Nom REACH n° d'enregistrement	N° CAS N° CE	Conc. (C)	Classification selon DSD/DPD	Classification selon CLP	Note	Remarque
phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle) 01-2119447716-31	13674-84-5 237-158-7	1%<C<25%	Xn; R22	Acute Tox. 4; H302	(1)(10)	Constituant
isocyanate de polyméthylène polyphényle	9016-87-9	C>25%	Carc. Cat. 3; R40 Xn; R20 - 48/20 Xi; R36/37/38 R42/43	Carc. 2; H351 Acute Tox. 4; H332 STOT RE 2; H373 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 Skin Irrit. 2; H315 Resp. Sens. 1; H334 Skin Sens. 1; H317	(1)(2)(10)	Polymère
propane 01-2119486944-21	74-98-6 200-827-9	1%<C<10%	F+,R12	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas - Gaz liquéfié; Gas; H280	(1)(2)(10)	Gaz propulseur
isobutane 01-2119485395-27	75-28-5 200-857-2	1%<C<10%	F+,R12	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas - Gaz liquéfié; H280	(1)(2)(10)	Gaz propulseur
éther méthylique 01-2119472128-37	115-10-6 204-065-8	1%<C<10%	F+,R12	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas - Gaz liquéfié; H280	(1)(2)(10)	Gaz propulseur
(1,3-Butadien, Konz<0.1%)						

(1) Texte intégral des phrases R et H: voir point 16

(2) Substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires

(10) Soumis aux restrictions de l'Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours:

#### Mesures générales:

MESURES GENERALES. Surveiller les fonctions vitales. Victime sans connaissance: maintenir voies aériennes libres. Arrêt respiratoire: respiration artificielle ou oxygène. Arrêt cardiaque: réanimer la victime. Victime consciente avec troubles respiratoires: position semi-assise. Choc: de préférence sur le dos, jambes légèrement relevées. Vomissement: prévenir l'asphyxie/pneumonie aspiratoire.

Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

Prévenir refroidissement en couvrant victime (pas réchauffer). Surveiller la victime en permanence. Apporter une aide psychologique. Maintenir la victime calme, éviter lui tout effort. En fonction de l'état: médecin/hôpital.

**Après inhalation:**

Emmener la victime à l'air frais. Troubles respiratoires: consulter médecin/service médical.

**Après contact avec la peau:**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

**Après contact avec les yeux:**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Ne pas utiliser de produits neutralisants. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.

**Après ingestion:**

Rincer la bouche à l'eau. Immédiatement après l'ingestion: faire boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin/le service médical en cas de malaise.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

### 4.2.1 Symptômes aigus

**Après inhalation:**

Gorge sèche/mal de gorge. Toux. Irritation des voies respiratoires. Irritation des muqueuses nasales. Nez coulant.  
LES SYMPTOMES SUIVANTS PEUVENT APPARAÎTRE AVEC LATENCE: Risque d'inflammation des voies aériennes.  
Risque d'oedème pulmonaire. Difficultés respiratoires.

**Après contact avec la peau:**

Picotement/irritation de la peau.

**Après contact avec les yeux:**

Irritation du tissu oculaire. Larmolement.

**Après ingestion:**

Sans objet.

### 4.2.2 Symptômes différés

Pas d'effets connus.

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction:

#### 5.1.1 Moyens d'extinction appropriés:

Eau en masse. Mousse polyvalente. Poudre BC. Acide carbonique.

#### 5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés:

Pas d'agents d'extinction à éviter connus.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs (oxydes de phosphore, vapeurs nitreuses, acide chlorhydrique, monoxyde de carbone - dioxyde de carbone). Peut polymériser suite à une montée en température. En cas d'échauffement: libération de gaz/vapeurs toxiques/combustibles (cyanure d'hydrogène).

### 5.3 Conseils aux pompiers:

#### 5.3.1 Instructions:

Refroidir à l'eau les récipients fermés lorsque ceux-ci sont exposés au feu. Risque d'explosion physique: éteindre/refroidir depuis abri. Ne pas déplacer la cargaison si exposée à la chaleur. Après refroidissement: explosion physique toujours possible. Diluer le gaz toxique avec de l'eau pulvérisée.

#### 5.3.2 Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Gants. Lunettes bien ajustables. Protection de la tête/du cou. Vêtements de protection. Échauffement/feu: appareil à air comprimé/oxygène.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Arrêter les moteurs et interdiction de fumer. Ni flammes nues ni étincelles. Appareils et éclairage utilisables en atmosphère explosive.

#### 6.1.1 Equipement de protection pour les non-secouristes

Voir point 8.2

#### 6.1.2 Equipement de protection pour les secouristes

Gants. Lunettes bien ajustables. Protection de la tête/du cou. Vêtements de protection.

Vêtements de protection appropriés

Voir point 8.2

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Endiguer le solide répandu. Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Laisser figer et recueillir par des moyens mécaniques. Recueillir soigneusement le solide répandu/les restes. Nettoyer (traiter) surfaces souillées avec acétone. Porter produit recueilli au fabricant/à instance compétente.

Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

## 6.4 Référence à d'autres sections:

Voir point 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Appareils/éclairage antiétincelles et antidéflagrants. Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Tenir à l'écart de sources d'ignition/des étincelles. Observer une hygiène très stricte - éviter tout contact. Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

#### 7.2.1 Conditions de stockage en sécurité:

Température de stockage: < 50 °C. Conserver dans un endroit frais. Conserver à l'abri des rayons solaires directs. Ventilation au ras du sol. Local à l'épreuve du feu. Interdire l'accès aux personnes non compétentes. Conforme à la réglementation. Temps de stockage max.: 1 année(s).

#### 7.2.2 Tenir à l'écart de:

Sources de chaleur, sources d'ignition, acides (forts), bases (fortes), amines.

#### 7.2.3 Matériau d'emballage approprié:

Aérosol.

#### 7.2.4 Matériau d'emballage inapproprié:

Aucun renseignement disponible

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Voir les informations transmises par le fabricant.

Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle:

#### 8.1.1 Exposition professionnelle

##### a) Valeurs limites d'exposition professionnelle

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

##### Pays-Bas

Dimethylether	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	496 ppm	Valeur limite d'exposition professionnelle publique
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	950 mg/m <sup>3</sup>	Valeur limite d'exposition professionnelle publique
	Valeur courte durée	783 ppm	Valeur limite d'exposition professionnelle publique
	Valeur courte durée	1500 mg/m <sup>3</sup>	Valeur limite d'exposition professionnelle publique

##### UE

Oxyde de diméthyle	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	1000 ppm	Valeur limite indicative d'exposition professionnelle
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	1920 mg/m <sup>3</sup>	Valeur limite indicative d'exposition professionnelle

##### Belgique

Hydrocarbures aliphatiques sous forme gazeuse : (Alcanes C1-C4)	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	1000 ppm	
Oxyde de diméthyle	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	1000 ppm	
	Valeur courte durée	1920 mg/m <sup>3</sup>	

##### USA (TLV-ACGIH)

Butane, all isomers	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	1000 ppm	TLV - Adopted Value
---------------------	---	----------	---------------------

##### Allemagne

Dimethylether	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	1000 ppm	TRGS 900
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	1900 mg/ m <sup>3</sup>	TRGS 900

# EG-FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

Isobutan	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	1000 ppm	TRGS 900
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	2400 mg/m <sup>3</sup>	TRGS 900
pMDI (als MDI berechnet)	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	0.05 mg/m <sup>3</sup>	TRGS 900
Propan	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	1000 ppm	TRGS 900
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	1800 mg/ m <sup>3</sup>	TRGS 900

## France

Oxyde de diméthyle	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	1000 ppm	VRI: Valeur réglementaire indicative
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	1920 mg/ m <sup>3</sup>	VRI: Valeur réglementaire indicative

## UK

Dimethyl ether	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	400 ppm	Workplace exposure limit (EH40/2005)
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	766 mg/m <sup>3</sup>	Workplace exposure limit (EH40/2005)
	Valeur courte durée	500ppm	Workplace exposure limit (EH40/2005)
	Valeur courte durée	958 mg/m <sup>3</sup>	Workplace exposure limit (EH40/2005)
Isocyanates, all (as -NCO) Except methylisocyanate	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	0.02 mg/ m <sup>3</sup>	Workplace exposure limit (EH40/2005)
	Valeur courte durée	0.07 mg/ m <sup>3</sup>	Workplace exposure limit (EH40/2005)

### b) Valeurs limites biologiques nationales

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

### 8.1.2 Méthodes de prélèvement

Nom de produit	Essai	Numéro
Methylene Bisphenyl Isocyanate (MDI)	OSHA	47

### 8.1.3 Valeurs limites applicables lorsqu'on utilise la substance ou le mélange aux fins prévues

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

## 8.1.4 Valeurs DNEL/PNEC

### DNEL - Travailleurs

phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle)

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets aigus systémiques – voie cutanée	28 mg/kg bw/jour	
	Effets aigus systémiques – inhalation	0.93 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	0.528 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – inhalation	0.93 mg/m <sup>3</sup>	

### DNEL - Grand public

phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle)

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets aigus systémiques – voie cutanée	0.264 mg/kg bw/jour	
	Effets aigus systémiques – inhalation	0.23 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus systémiques – voie orale	0.33 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	0.264 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – inhalation	0.23 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	0.33 mg/kg bw/jour	

## 8.1.5 Control banding

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

## 8.2 Contrôles de l'exposition:

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Appareils/éclairage antiétincelles et antidéflagrants. Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Tenir à l'écart de sources d'ignition/des étincelles. Mesurer régulièrement la concentration dans l'air.

### 8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Observer une hygiène très stricte - éviter tout contact. Ne pas manger, ni boire ni fumer pendant le travail.

#### a) Protection respiratoire:

Masque à gaz avec filtre A si conc. dans l'air > valeur limite d'exposition.

#### b) Protection des mains:

Gants.

Matériaux appropriés	Délai de rupture	Épaisseur
PEBD (polyéthylène à basse densité)	10 minutes	0.025 mm

- matériaux appropriés (bonne résistance)

PEBD (polyéthylène à basse densité).

Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

c) Protection des yeux:

Lunettes bien ajustables.

d) Protection de la peau:

Protection de la tête/du cou. Vêtements de protection.

## 8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Voir points 6.2, 6.3 et 13

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Erscheinungsform	Aerosol
Geruch	Charakteristischer Geruch
Geruchsschwelle	Keine Daten vorhanden
Farbe	Produktfarbe ist zusammensetzungsbedingt
Partikelgröße	Keine Daten vorhanden
Explosionsgrenzen	Keine Daten vorhanden
Entzündbarkeit	Extrem entzündbares Aerosol
Log Kow	Nicht anwendbar (Gemisch)
Dynamische Viskosität	Keine Daten vorhanden
Kinematische Viskosität	Keine Daten vorhanden
Schmelzpunkt	Keine Daten vorhanden
Siedepunkt	Keine Daten vorhanden
Flammpunkt	Nicht anwendbar
Verdampfungsgeschwindigkeit	Keine Daten vorhanden
Relative Dampfdichte	> 1
Dampfdruck	Keine Daten vorhanden
Löslichkeit	Wasser ; unlöslich organische Lösemittel ; löslich
Relative Dichte	0.95 ; 20 °C
Zersetzungstemperatur	Keine Daten vorhanden
Selbstentzündungstemperatur	Keine Daten vorhanden
Explosionsgefahr	Keine chemische Gruppe, die mit explosiven Eigenschaften in Verbindung gebracht wird
Oxidierende Eigenschaften	Keine chemische Gruppe, die mit oxidierenden Eigenschaften in Verbindung gebracht wird
pH	Keine Daten vorhanden

### Dangers physiques

Aérosol inflammable

### 9.2 Autres informations:

Tension superficielle	Aucun renseignement disponible
Densité absolue	950 kg/m <sup>3</sup> ; 20 °C

## SECTION 10: Stabilité et réactivité ABSCHNITT 10: Stabilität und Reaktivität

### 10.1 Réactivité:

Peut s'enflammer en contact avec une étincelle. Gaz/vapeur se propage au ras du sol: risque d'inflammation.

Aucun renseignement disponible.

Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

## 10.2 Stabilité chimique:

Stable dans les conditions normales.

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Peut polymériser avec nombre de composés, p.ex.: les bases (fortes) et amines. Réagit violemment avec (certains) acides/(certaines) bases.

## 10.4 Conditions à éviter:

Appareils/éclairage antiétincelles et antidéflagrants. Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Tenir à l'écart de sources d'ignition/des étincelles

## 10.5 Matières incompatibles:

Acides (forts), bases (fortes), amines.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux:

En cas d'échauffement: libération de gaz/vapeurs toxiques/combustibles (cyanure d'hydrogène). En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs (oxydes de phosphore, vapeurs nitreuses, acide chlorhydrique, monoxyde de carbone - dioxyde de carbone).

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

#### 11.1.1 Résultats d'essais

##### Toxicité aiguë

JACKODUR® Mousse de fixation

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange  
phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle)

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Genre	Détermination de la valeur
Oral	LD50	Équivalent à OECD 401	1011-1824 mg/kg bw		Rat	Masculin/ féminin	Valeur expérimentale
Dermal	LD50	OECD 402	> 2000 mg/kg bw	24 h	Lapin	Masculin/ féminin	Valeur expérimentale
Inhalation (aérosol)	LC50	Équivalent à OECD 403	> 5 mg/l air	4 h	Rat	Masculin/ féminin	Éléments de preuve

isocyanate de polyméthylène polyphényle

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Genre	Détermination de la valeur
Oral	LD50		> 10000 mg/kg		Rat		Étude de littérature
Dermal	LD50		> 5000 mg/kg		Lapin		Étude de littérature
Inhalation (vapeurs)	LD50		10-20 mg/l	4 h	Rat		Étude de littérature

La classification est fondée sur les composants à prendre en compte

# EG-FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

## Conclusion

Nocif par inhalation.

Faible toxicité aiguë par voie cutanée

Faible toxicité aiguë par voie orale

## Corrosion/irritation cutanée

JACKODUR® Mousse de fixation

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle)

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur
Oeil	Non irritant	Équivalent à OECD 405	72 h	24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale
Peau	Non irritant	OECD 404	4 h		Lapin	Valeur expérimentale

isocyanate de polyméthylène polyphényle

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur
Oeil	Irritant					Étude de littérature
Peau	Irritant					Étude de littérature
Inhalation	Irritant					Étude de littérature

La classification est fondée sur les composants à prendre en compte

## Conclusion

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation oculaire.

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique: classé comme irritant pour les voies respiratoires

Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

## Sensibilisierung der Atemwege/Peau

JACKODUR® Mousse de fixation

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange.

phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle)

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Espèce	Genre	Détermination de la valeur
Peau	Non sensibilisant	OECD 429		Souris		Valeur expérimentale

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Espèce	Genre	Détermination de la valeur
Peau	Sensibilisant					Étude de littérature
Inhalation	Sensibilisant					Étude de littérature

La classification est fondée sur les composants à prendre en compte.

## Conclusion

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles

JACKODUR® Mousse de fixation.

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange.

phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle)

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organ	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Genre	Détermination de la valeur
Oral	LOAEL	Équivalent à OECD 408	800 ppm	Foie	Prise de poids	13 semaines (tous les jours)	Rat	Mâle	Valeur expérimentale
Oral	NOAEL	Équivalent à OECD 408	2500 ppm		Aucun effet	13 semaines (tous les jours)	Rat	Femelle	Valeur expérimentale

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organ	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Genre	Détermination de la valeur
Inhalation			STOT RE Kat.2						Étude de littérature

La classification est fondée sur les composants à prendre en compte.

## Conclusion

Peut provoquer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Faible toxicité subchronique par voie cutanée

Faible toxicité subchronique par voie orale

## Mutagénicité sur les cellules germinales (in vitro)

JACKODUR® Mousse de fixation

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle)

# EG-FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur
Négatif		Fibroblastes pulmonaires de hamster chinois	Aucun effet	Éléments de preuve
Négatif	Équivalent à OECD 471	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Éléments de preuve
Négatif	Équivalent à OECD 476	Souris (Lymphomazellen L5178Y)	Aucun effet	Éléments de preuve

## Mutagénicité sur les cellules germinales (in vivo)

JACKODUR® Mousse de fixation

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange.

phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle)

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Genre	Organ	Détermination de la valeur
Négatif	Équivalent à OECD 475		Rat	Mâle		Éléments de preuve

## Cancérogénicité

JACKODUR® Mousse de fixation

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange.

isocyanate de polyméthylène polyphényle

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Genre	Détermination de la valeur	Organ	Effet
Inhalation (aérosol)			catégorie 2		Rat		Étude de littérature		Effets néoplasiques

## Reproduktionstoxizität

JACKODUR® Mousse de fixation

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange.

phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle)

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Genre	Effet	Organ	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement	LOAEL (P)	OECD 416	99 mg/kg bw	>10 semaines (tous les jours)	Rat	Femelle	Poids corporel, poids des organes, consommation d'aliments	Organe reproducteur féminin	Valeur expérimentale
	NOAEL (P)	OECD 416	85 mg/kg bw	>10 semaines (tous les jours)	Rat	Mâle	Aucun effet		Valeur expérimentale
	NOAEL	Équivalent mit OECD 414	1000 mg/kg bw	70 jour(s)	Rat	Femelle	Aucun effet		Valeur expérimentale

La classification est fondée sur les composants à prendre en compte.

## Conclusion CMR

Susceptible de provoquer le cancer.

Non classé pour la mutagénicité ou la génotoxicité

Non classé dans les substances toxiques pour la reproduction ou le développement

## Toxicité autres effets

JACKODUR® Mousse de fixation

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange.

Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

Chronische Effeten nach kurzer oder lang anhaltender Exposition

JACKODUR® Mousse de fixation

NACH LANGFRISTIGER/WIEDERHOLTER EXPOSITION/KONTAKT: Schwächegefühl. Jucken. Peauausschlag/Entzündung.

Kann Flecken auf der Peau erzeugen.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité:

JACKODUR® Mousse de fixation

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange.

phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle)

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	LC50		56.2 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité aiguë invertébrés	EC50	OECD 202	65 - 335 mg/l	48 h	Daphnia magna			Valeur expérimentale; GLP
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	EC50	OECD 201	73 mg/l	96 h	Selenastrum capricornutum			Valeur expérimentale; Taux de croissance

isocyanate de polyméthylène polyphényle

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë autres organismes aquatiques	LC50		>1000 mg/l	96 h				Étude de littérature
Toxicité micro-organismes aquatiques	EC50	OECD 209	>100 mg/l		Boue activée			Étude de littérature

La classification du mélange est fondée sur les composants à prendre en compte du mélange

### Conclusion

Aucune donnée disponible sur l'écotoxicité

### 12.2 Persistance et dégradabilité:

phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle)

#### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
DE 301E : Essai de « screening » modifié de l'OCDE	14%	28 jour(s)	Valeur expérimentale
OCDE 301C : Essai MITI modifié (I)	0%	28 jour(s)	Valeur expérimentale

isocyanate de polyméthylène polyphényle

Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

## Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OECD 302C	< 60 %		Valeur expérimentale

## Conclusion

Contient composant(s) difficilement biodégradable(s)

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation:

JACKODUR® Mousse de fixation

## Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Sans objet (mélange)			

phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle)

## BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Détermination de la valeur
BCF		0.8 - 4.6		Cyprinus carpio	Valeur expérimentale

## Log Know

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
		2.59		Valeur expérimentale

isocyanate de polyméthylène polyphényle

## BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Détermination de la valeur
BCF		1		Pisces	Étude de littérature

## Log Know

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Aucun renseignement disponible			

## Conclusion

Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation

Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

## 12.4 Mobilité dans le sol:

Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

En raison de données insuffisantes, il ne peut pas être répondu à la question de savoir si le(s) composant(s) répond(ent) ou non aux critères PBT et vPvB selon l'annexe XIII du Règlement (CE) n° 1907/2006.

## 12.6 Autres effets néfastes:

JACKODUR® Mousse de fixation

### Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO)

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009)

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

## 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

### 13.1.1 Dispositions relatives aux déchets

Code de déchet (Directive 2008/98/CE, Décision 2000/0532/CE).

08 04 09\* (déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité): déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses). En fonction du secteur et du processus industriels, d'autres codes de déchets peuvent être applicables. Déchets dangereux selon la Directive 2008/98/CE.

### 13.1.2 Méthodes d'élimination

Éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales et/ou nationales. Traitement spécifique. Les déchets dangereux ne peuvent pas être mélangés avec d'autres déchets. Il est interdit de mélanger différents types de déchets dangereux si cela peut entraîner un risque de pollution ou créer des problèmes pour la gestion ultérieure des déchets. Les déchets dangereux doivent être gérés de manière responsable. Toutes les entités qui stockent, transportent ou manipulent des déchets dangereux prennent les mesures nécessaires pour éviter les risques de pollution ou de dommages à des personnes ou à des animaux. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

### 13.1.3 Emballages

Code de déchet emballage (Directive 2008/98/CE).

15 01 10\* (emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus).

Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### Route (ADR)

#### 14.1 Numéro ONU:

Numéro ONU	1950
------------	------

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

Nom d'expédition	Aérosols
------------------	----------

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Numéro d'identification du danger	
Classe	2
Code de classification	5F

#### 14.4 Groupe d'emballage:

Groupe d'emballage	
Étiquettes	2.1

#### 14.5 Dangers pour l'environnement:

Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
--	-----

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Dispositions spéciales	190
Dispositions spéciales	327
Dispositions spéciales	344
Dispositions spéciales	625
Quantités limitées	Emballages combinés: jusqu'à 1 litre par emballage intérieur pour les matières liquides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg. (masse brute)

### Chemin de fer (RID)

#### 14.1 Numéro ONU:

Numéro ONU	1950
------------	------

# EG-FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

## 14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

Nom d'expédition	Aérosols
------------------	----------

## 14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Numéro d'identification du danger	23
Classe	2
Code de classification	5F

## 14.4 Groupe d'emballage:

Groupe d'emballage	
Étiquettes	2.1

## 14.5 Dangers pour l'environnement:

Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
--	-----

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Dispositions spéciales	190
Dispositions spéciales	327
Dispositions spéciales	344
Dispositions spéciales	625
Quantités limitées	Emballages combinés: jusqu'à 1 litre par emballage intérieur pour les matières liquides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg. (masse brute)

## Voies de navigation intérieures (ADN)

### 14.1 Numéro ONU:

Numéro ONU	1950
------------	------

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

Nom d'expédition	Aérosols
------------------	----------

# EG-FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

## 14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe	2
Code de classification	5F

## 14.4 Groupe d'emballage:

Groupe d'emballage	
Étiquettes	2.1

## 14.5 Dangers pour l'environnement:

Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
--	-----

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Dispositions spéciales	190
Dispositions spéciales	327
Dispositions spéciales	344
Dispositions spéciales	625
Quantités limitées	Emballages combinés: jusqu'à 1 litre par emballage intérieur pour les matières liquides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg. (masse brute)

## Mer (IMDG/IMSBC)

### 14.1 Numéro ONU:

Numéro ONU	1950
------------	------

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

Nom d'expédition	Aerosols
------------------	----------

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe	2.1
--------	-----

# EG-FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

## 14.4 Groupe d'emballage:

Groupe d'emballage	
Étiquettes	2.1

## 14.5 Dangers pour l'environnement:

Marine polluant	-
Marque matière dangereuse pour l'environnement	non

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Dispositions spéciales	63
Dispositions spéciales	190
Dispositions spéciales	277
Dispositions spéciales	327
Dispositions spéciales	344
Dispositions spéciales	959
Quantités limitées	Emballages combinés: jusqu'à 1 litre par emballage intérieur pour les matières liquides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg. (masse brute)

## 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:

Anhang II von MARPOL 73/78	Nicht anwendbar
----------------------------	-----------------

## Air (ICAO-TI/IATA-DGR)

### 14.1 Numéro ONU:

Numéro ONU	1950
------------	------

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

Nom d'expédition	Aérosols, inflammable
------------------	-----------------------

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe	2.1
--------	-----

# EG-FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

## 14.4 Groupe d'emballage:

Groupe d'emballage	
Étiquettes	2.1

## 14.5 Dangers pour l'environnement:

Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
--	-----

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Dispositions spéciales	A145
Dispositions spéciales	A167
Dispositions spéciales	A802
Dispositions spéciales	625
Transport passagers et cargo: quantités limitées: quantité nette max. par emballage	30 kg G

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

#### Législation européenne:

Teneur en COV Directive 2010/75/UE

FOV-Gehalt	Remarque
20 %	

#### REACH Annexe XVII - Restriction

Contient composant(s) soumis aux restrictions de l'annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.

Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

	Dénomination de la substance, du groupe de substances ou du mélange	Conditions de restriction
<ul style="list-style-type: none"> <li>· phosphate de tris (2-chloro-1-méthyléthyle)</li> <li>· isocyanate de polyméthylène polyphényle</li> </ul>	<p>Substances ou mélanges liquides qui sont considérés comme dangereux au sens de la directive 1999/45/CE ou qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) no 1272/2008:</p> <p>a) les classes de danger 2.1 à 2.4, 2.6 et 2.7, 2.8 types A et B, 2.9, 2.10, 2.12, 2.13 catégories 1 et 2, 2.14 catégories 1 et 2, 2.15 types A à F;</p> <p>b) les classes de danger 3.1 à 3.6, 3.7 effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur le développement, 3.8 effets autres que les effets narcotiques, 3.9 et 3.10;</p> <p>c) la classe de danger 4.1;</p> <p>d) la classe de danger 5.1.</p>	<p>1. Ne peuvent être utilisés:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– dans des articles décoratifs destinés à produire des effets de lumière ou de couleur obtenus par des phases différentes, par exemple dans des lampes d'ambiance et des cendriers,</li> <li>– dans des farces et attrapes,</li> <li>– dans des jeux destinés à un ou plusieurs participants ou dans tout article destiné à être utilisé comme tel, même sous des aspects décoratifs.</li> </ul> <p>2. Les articles non conformes aux exigences du paragraphe 1 ne peuvent être mis sur le marché.</p> <p>3. Ne peuvent être mis sur le marché s'ils contiennent un colorant, excepté pour des raisons fiscales, un parfum ou les deux et:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– s'ils peuvent être utilisés comme combustible dans des lampes à huile décoratives destinées au grand public,</li> <li>– ihre Aspiration als gefährlich eingestuft ist und sie mit R65 oder H304 gekennzeichnet sind</li> </ul> <p>4. Les lampes à huile décoratives destinées au grand public ne peuvent être mises sur le marché que si elles sont conformes à la norme européenne sur les lampes à huiles décoratives (EN 14059) adoptée par le Comité européen de normalisation (CEN).</p> <p>5. Sans préjudice de l'application d'autres dispositions communautaires relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des substances et mélanges dangereux, les fournisseurs veillent à ce que les produits qu'ils mettent sur le marché respectent les exigences suivantes:</p> <p>a) l'emballage des huiles lampantes étiquetées avec R65 ou H304 et destinées au grand public porte la mention ci-après, inscrite de manière lisible et indélébile: "Tenir les lampes remplies de ce liquide hors de portée des enfants" et, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010, "L'ingestion d'huile, même en petite quantité ou par succion de la mèche, peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales";</p> <p>b) l'emballage des allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304 et destinés au grand public porte, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010, la mention ci-après, inscrite de manière lisible et indélébile: "Une seule gorgée d'allume-feu peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales";</p> <p>c) les huiles lampantes et les allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304 et destinés au grand public sont conditionnés dans des récipients noirs opaques d'une capacité qui ne peut excéder un litre, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010.</p> <p>6. Au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2014, la Commission invite l'Agence européenne des produits chimiques à élaborer un dossier, conformément à l'article 69 du présent règlement, en vue de l'interdiction éventuelle des huiles lampantes et des allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304 et destinés au grand public.</p>

# EG-FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

		<p>7. Les personnes physiques ou morales qui mettent sur le marché, pour la première fois, des huiles lampantes et des allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304 communiquent, pour le 1<sup>er</sup> décembre 2011, puis sur une base annuelle, à l'autorité compétente de l'État membre concerné des informations sur les produits de substitution pour les huiles lampantes et les allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304. Les États membres mettent ces données à la disposition de la Commission.»</p>
• isocyanate de polyméthylène polyphényle	Diisocyanate de méthylènediphényle (MDI) y compris les isomères spécifiques suivants: diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle; diisocyanate de 2,4'-méthylènediphényle; diisocyanate de 2,2'-méthylènediphényle	<p>1. Ne peut être mis sur le marché après le 27 décembre 2010, en tant que constituant de mélanges à des concentrations égales ou supérieures à 0,1 % de MDI en poids pour la vente au public, à moins que les fournisseurs veillent à ce que, avant la mise sur le marché, l'emballage:</p> <p>a) contienne des gants de protection conformes aux exigences de la directive 89/686/CEE du Conseil;</p> <p>b) porte de manière visible, lisible et indélébile, et sans préjudice d'autres dispositions de la législation communautaire concernant la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances et des mélanges, les mentions suivantes:</p> <p>— Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit.</p> <p>— Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.</p> <p>— Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387).”2. Par dérogation, le paragraphe 1, point a), ne s'applique pas aux adhésifs thermofusibles.</p>

Référence à la législation

Voir colonne 1 : 3.

Voir colonne 1 : 40.

Voir colonne 1 : 56.

Recommandations REACH annex XVII

- Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit.

## Législation nationale Pays-Bas

JACKODUR® Mousse de fixation

Identification des déchets (Pays-Bas)	LWCA (Pays-Bas): KGA catégorie 06
Waterbevaarlijkheid	8

## Législation nationale Allemagne

JACKODUR® Mousse de fixation

WGK	1; Classification polluant l'eau basée sur composants selon Verwaltungsvorschrift was-sergefährdender Stoffe (VwVwS) du 27 juillet 2005 (Anhang 4)
-----	--

isocyanate de polyméthylène polyphényle

Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

TRGS905 - Krebserzeugend	3
TRGS905 - Erbgutverändernd	-
TRGS905 - Fruchtbarkeitsgefährdend	-
TRGS905 - Fruchtschädigend	-
MAK - Krebserzeugend Kategorie	4
Schwangerschaft Gruppe	C
MAK 8-heures-Mittelwert mg/m <sup>3</sup>	"polymères MDI" (einatembare Fraktion); 0.05 mg/m <sup>3</sup> ; gemessen als einatembare Fraktion (vgl. Abschn. Vd) S. 191)

## Législation nationale France

JACKODUR® Mousse de fixation

Aucun renseignement disponible

## Législation nationale Belgique

JACKODUR® Mousse de fixation

Aucun renseignement disponible

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est requise.

## SECTION 16: Autres informations

### Texte intégral de toute phrase R visée aux points 2 et 3:

R22 Nocif en cas d'ingestion

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau

R40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes

R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau

R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation

### Texte intégral de toute phrase H visée aux points 2 et 3:

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation oculaire.

H332 Nocif par inhalation.

# EG-FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Nom commercial: JACKODUR® Mousse de fixation

Numéro de produit:

Version actuelle: 1.0 établi le 23.02.2017

Version remplacée: -

région: FR

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H373 Peut provoquer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

(\*) = CLASSIFICATION INTERNE PAR BIG

Substances PBT = des substances persistantes, bioaccumulables et toxiques

DSD Dangerous Substance Directive - Directive concernant les Substances Dangereuses

DPD Dangerous Preparation Directive - Directive concernant les Préparations Dangereuses

CLP (EU-GHS) Classification, labelling and packaging (Globally Harmonised System en Europe)

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité ont été rédigées sur la base des données et échantillons remis à BIG, au mieux de nos capacités et dans l'état actuel des connaissances. La fiche de données de sécurité se limite à donner des lignes directrices pour le traitement, l'utilisation, la consommation, le stockage, le transport et l'élimination en toute sécurité des substances/préparations/mélanges mentionnés au point 1. De nouvelles fiches de données de sécurité sont établies de temps à autre. Seules les versions les plus récentes doivent être utilisées. Les exemplaires antérieurs doivent être détruits. Sauf mention contraire sur la fiche de données de sécurité, les informations ne s'appliquent pas aux substances/préparations/mélanges dans une forme plus pure, mélangés à d'autres substances ou mis en oeuvre dans des processus. La fiche de données de sécurité ne comporte aucune spécification quant à la qualité des substances/préparations/mélanges concernés. Le respect des indications figurant sur cette fiche de données de sécurité ne dispense pas l'utilisateur de l'obligation de prendre toutes les mesures dictées par le bon sens, les réglementations et les recommandations pertinentes, ou les mesures nécessaires et/ou utiles sur la base des conditions d'application concrètes. BIG ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité des informations fournies et n'est pas responsable des modifications apportées par des tiers. Cette fiche de données de sécurité n'a été établie que pour être utilisée au sein de l'Union européenne, en Suisse, en Islande, en Norvège et au Liechtenstein. Toute utilisation à d'autres pays est à vos risques et périls. L'utilisation de la fiche de données de sécurité est soumise aux conditions de licence et de limitation de responsabilité telles qu'énoncées dans votre contrat de licence ou, à défaut, dans les conditions générales de BIG. Tous les droits de propriété intellectuelle sur cette fiche appartiennent à BIG. La distribution et la reproduction sont limitées. Consultez le contrat/les conditions mentionné(es) pour de plus amples informations.